

et vers les régions qui ont besoin d'une aide au développement économique, et ce sous forme soit de subventions directes, soit de crédits d'impôt à l'investissement. Cette politique aiderait aussi à garantir un degré plus élevé de responsabilité en matière de dépenses fiscales à l'intention des sociétés.

## 7. Un régime fiscal contrôlable

Les dépenses publiques réalisées par le biais du «budget masqué» des concessions fiscales sont énormes mais elles échappent pourtant à un examen minutieux. Les analystes des dépenses fiscales font remarquer que ces mesures, déductions, crédits, taux spéciaux et autres, sont conçues non pas pour procurer des recettes mais pour fournir des subventions aux activités que les gouvernements désirent encourager. Comme telles, elles devraient être évaluées au même titre que les dépenses publiques directes, selon des critères-clés tels que l'efficacité, la rentabilité et l'équité.

Comme le faisait valoir le rapport Nielsen sur les *Services et subventions aux entreprises*, les programmes gouvernementaux de dépenses directes supposent toujours des études préalables sur la conception et l'administration des programmes, des procédures complexes de vérification interne et de reddition de comptes, et l'examen minutieux des dépenses des ministères par des services internes spéciaux et par un certain nombre d'organismes centraux du gouvernement tels que le Conseil du Trésor, les comités parlementaires et le Bureau du vérificateur général. Mais selon les termes du rapport Nielsen «la fiscalité est un autre monde». Il existe souvent peu de preuves qu'un allègement fiscal provoquera des changements réels, tandis que les programmes de dépenses sont presque toujours assujettis à des critères d'efficacité. En outre, il est fortement prouvé que les dépenses directes sont plus rentables dans de nombreux cas. Les allègements fiscaux des sociétés pris dans leur ensemble sont, par exemple, un moyen remarquablement inefficace de création d'emplois. Certes, les mesures fiscales souffrent d'un certain nombre de défauts en termes d'efficacité et de reddition de comptes, l'un des plus importants étant le «caractère automatique», soit le fait qu'aucun plafond ne peut être imposé à un programme de dépenses fiscales parce que tous ceux qui y sont admissibles bénéficieront de la déduction.

Il est malheureux que le Groupe de travail Nielsen, tout en préconisant de plus grands efforts pour évaluer la rentabilité des programmes de dépenses fiscales ainsi que les dispositions de temporisation sur toute nouvelle mesure, n'ait consacré que 221 pages sur 6 500 pages à examiner cette question et qu'il ait accepté l'opinion prépondérante des grandes sociétés et des riches que les dépenses réalisées au moyen du régime fiscal doivent être préférées parce qu'elles impliquent moins d'interventions dans les prises de décisions du secteur privé. Il faut dire, toutefois, que l'objectif d'efficacité est laissé pour compte lorsqu'il n'existe aucun mécanisme adéquat permettant d'examiner les dépenses fiscales du gouvernement qui se chiffrent à des dizaines de milliards de dollars. Le Vérificateur général a signalé dans son rapport de 1984 que le gouvernement fédéral consacrait 30 à 50 cents par l'intermédiaire du régime fiscal pour chaque dollar de dépenses publiques, et le Groupe de travail Nielsen a estimé que les dépenses fiscales de 1983 totalisaient 36 milliards de dollars par rapport aux dépenses directes de 57 milliards de dollars. Cet énorme «budget masqué» devrait certainement être dépensé de manière efficace et responsable dans toute la mesure du possible.